

Arras, le 8 avril 2021

Cabinet
Bureau n° 514
Affaire suivie par :
Jean-Baptiste SON
Tél : 03 21 23 82 09
Mél : ce.ia62@ac-lille.fr

20 boulevard de la liberté
62000 ARRAS

Objet : Votre courrier en date du 7 avril 2021

**Madame la co-secrétaire départementale,
Messieurs les co-secrétaires départementaux,**

Par courrier en date du 07 avril 2021, vous avez appelé mon attention sur le nouveau calendrier des opérations du mouvement intra-départemental qui a été communiqué aux enseignants du 1^{er} degré le vendredi 2 avril 2021.

Les nouvelles mesures restrictives annoncées par le Président de la République en date du 31 mars 2021 ont notamment pour conséquence l'adaptation du calendrier scolaire. L'ouverture du serveur pour le mouvement départemental des enseignants du 1^{er} degré, initialement fixée du 12 avril au 26 avril à midi au regard du calendrier des vacances scolaires de l'Académie de Lille, a été ainsi prolongée jusqu'au mercredi 28 avril à 18H00, afin de tenir compte des nouvelles dates des vacances de printemps exceptionnellement avancées au 12 avril 2021.

Les services compétents au sein de la division des personnels assureront une permanence téléphonique durant toute la phase du mouvement pour répondre aux éventuelles questions et accompagner au mieux les enseignants dans leurs démarches de mobilité et d'évolution de carrière. Les candidats au mouvement sont également invités à adresser leurs questions par courriel à l'adresse ce.i62dp-a2@ac-lille.fr.

Compte tenu du calendrier très contraint des opérations relatives au mouvement, je ne peux donner une suite favorable à votre demande.

Soyez assurés de la pleine mobilisation des services pour accompagner les enseignants dans ce moment important de leur parcours professionnel.

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'éducation nationale du Pas-de-Calais


Joël SÜRIG